

Depuis mars 2008 le ministère du travail et de la sécurité sociale s'est engagé dans un processus d'accompagnement des structures d'appui aux mutuelles pour la dynamisation de leur cadre de concertation CCSAM. C'est ainsi que le 12 mars 2008, les structures d'appui aux mutuelles ont tenu une rencontre de concertation.

Cette rencontre a permis d'identifier les pistes de solutions aux difficultés de fonction du cadre de concertation. Il s'agit notamment du retrait de département ministériels du CCSAM et sa formalisation en le dotant des statuts et règlement intérieur.

A la suite de cette rencontre, s'est tenue le 10 juillet 2008 au ministère du travail, l'assemblée générale constitutive du CCSAM. Elle a permis d'adopter les textes de base et d'élire les membres du bureau exécutif.

Ce bureau est composé ci-après:

COORDINATION

COORDONNATEUR: **Mr OUEDRAOGO Laurent** représentant la RAMS/CNTB

TRESORIERE: **Madame LOUGUE Maria** représentant EMAUS /Afrique

LES PRESIDENTS DE COMMISSIONS ont également été élus.

Mme COMPAORE Juliette : commission plaidoyer/ASMADE

Mr TRAORÉ Moussa : Commission technique/ STEP/BIT

Mm BILA Amina: commission ressources /RAMS